

**Bulletin d'inscription**  
**Le jeu de l'oie/loi systémique**  
**Les 13 et 14 janvier 2025**

**A renvoyer à :**

**I.P.E.C. Secrétariat**  
**111, Rue de la Ferme Bernard**  
**04140 SEYNE**  
**[ipec.formation.systemie@gmail.com](mailto:ipec.formation.systemie@gmail.com)**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

E mail : .....@.....

Tél : ..... Fax : .....

Coût de la formation :  380 € les 2 jours

**Coordonnées de l'employeur :**

.....  
.....

Les inscriptions seront considérées comme effectives dès réception du règlement  
ou de l'acceptation écrite de la prise en charge par l'employeur

*Imprimé par nos soins*



**Formation**  
**Analyse des pratiques**  
**Supervisions cliniques**  
**Conduite de changements**  
**Recherche pluridisciplinaire**  
**Accompagnement de professionnels**  
**Elaboration et mise en œuvre de projets**  
**spécifiques**

## *Formation*

# Le jeu de l'oie (loi) systémique

**Les 13 et 14 janvier 2025**

**A Venelles 13770**

**Hôtel B & B – 102, Avenue des Logissons**

**Coordination :**

**Thomas SCHWAB – 06 74 27 97 79**  
**Bernadette HERMAN – 06 80 61 62 29**

**[ipec@ipec-formation.fr](mailto:ipec@ipec-formation.fr)**  
**[www.ipec.formation.systemie@gmail.com](mailto:www.ipec.formation.systemie@gmail.com)**

---

N° d'enregistrement : 0131022475 – N° d'agrément : 93 04 00653 04  
Code APE 804 C – N° SIRET : 449 756 121 000 25  
Membre de l'E.F.T.A. - Association Loi 1901  
Certification QUALIOPI N° QUA21080059

## LE JEU DE L'OIE / LOI SYSTEMIQUE - « Objet flottant » et médiateur de la communication

Le jeu de l'oie / loi est un outil basé sur une version revisitée du plateau et des règles du jeu de l'oie. Il fait partie des « *objets flottants* ». Ce sont des objets intermédiaires employés par l'intervenant avec une ou plusieurs personnes. Certaines des versions de ce « jeu » peuvent être utilisées à des fins thérapeutiques. Dans tous les cas, il s'agit d'un *médiateur de la communication qui favorise l'établissement d'un espace de liberté et qui garantit la possibilité d'un dialogue innovant*.

Dans le jeu de l'oie / loi systémique, il n'y a ni gagnant, ni perdant. Ce jeu alternatif propose un lieu protégé qui permet d'expérimenter un nouveau mode d'échange. L'intervenant sert à trianguler la situation ; autrement dit, il garantit *un cadre à l'intérieur duquel des visions alternatives et des solutions nouvelles peuvent émerger*.

Avec cet outil, l'intervenant propose un cadre de co-construction qui permet *un questionnement autour et au-delà de la parole* (Caillé & Rey—1994), prenant en compte à la fois la communication verbale (digitale) et la dimension non verbale (analogique).

Le jeu de l'oie / loi systémique permet d'interroger *les éléments d'un parcours* individuel, de couples, de familles, des groupes, collectivités ou institutions (*y inclus les représentations du temps*).

Il est aussi *un outil de changement*, relevant les éléments au niveau phénoménologique, des interactions, ainsi qu'au niveau de la méta communication. En tant qu' « objet flottant », il peut représenter un *rituel de passage*.

### Quels sont ses intérêts particuliers ?

Le jeu de l'oie/loi systémique est très riche au niveau de ses applications. Il est facilement adaptable à des cadres de travail divers. Il trouve ainsi sa place dans le cadre d'un *suivi éducatif, social, clinique ou institutionnel*. Il peut être utilisé avec *des adultes, des adolescents, des enfants* (à partir de 3 ou 4 ans). Il s'emploie avec des populations variées (patients, usagers, équipes, résidents d'un foyer ou d'une maison de retraite ...). Il est facile d'accès et indépendant du niveau socioculturel et du niveau d'instruction. Par son côté à la fois ludique et sérieux, il est facilement utilisable avec des personnes pour qui *l'accès à la parole et / ou aux émotions* est difficile, voire bloqué. Il est particulièrement utile quand il s'agit de dépasser des blocages, voire des crises, ou quand il s'agit de trouver des réorganisations au sein d'équilibres dynamiques (comme familles, groupes, écoles, entreprises, divers collectivités ou institutions ...). Nous pouvons mettre l'accent sur une ou plusieurs de ces facettes, travailler avec un ou plusieurs de ces objectifs.

*Le jeu de l'oie / loi s'inscrit dans une méthodologie systémique* qui suit une toute autre logique que de prescrire une recette ou un remède. Il ne cherche pas à corriger une erreur ou à réparer une panne (de fonctionnement individuel ou collectif), mais *d'activer les ressources et le potentiel de créativité des individus et des systèmes concernés*. Cet outil permet, au-delà d'une technique, d'enclencher un processus.

*Lors de cette formation, nous présentons plusieurs versions* de cet outil et pratiquons plusieurs variantes de ce jeu. Nous passons par le jeu de l'oie/loi pour les familles, celui qui a été employé dans des groupes thérapeutiques (notamment autour de l'alcool et d'autres produits) pour en connaître aussi les versions employées en formation d'équipes ou en supervision institutionnelle. Les participants peuvent aussi trouver des possibilités d'adapter cet outil à leur propre contexte de travail et / ou institutionnel. Cette formation s'inscrit dans une visée pratique et prend en considération l'expérience des participants.

*Moyens pédagogiques* : Apports théoriques et méthodologiques, mises en situation

### Public :

Toute personne travaillant dans des domaines médico-social, de l'éducation, enseignement, gestion de ressources humaines, management, psychothérapie, ... ou d'autres professions relationnelles.

### Formateurs :

**SCHWAB Thomas**, psychologue, thérapeute familial (formé par Yveline REY et Philippe CAILLE, qui ont développé le jeu de l'oie /loi ainsi que d'autres « objets flottants »).

### **HERMAN Bernadette**,

Psychologue et thérapeute de famille et de couple